

FEDERATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITES CATHOLIQUES

Réponse au questionnaire pour la préparation du rapport à mi-parcours de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010)

I – Actions réalisées pour promouvoir une culture de la paix

Le Centre de Coordination de la Recherche (CCR) de la Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC) mène depuis 1999 plusieurs activités au cours desquelles la construction de la paix par l'éducation n'est pas absente.

Au nombre de ces activités, *un laboratoire international universitaire d'études sociales (1999-2002)* mené en Argentine, Brésil, Colombie et Pérou, qui a pour objectif l'identification et le diagnostic des problèmes sociaux et la préparation de stratégie d'intervention pour les comprendre et les résoudre ; *l'éducation et la formation pour l'organisation communautaire (1999-2002)* qui s'est déroulé en Inde, au Liban, au Pakistan et aux Philippines et dont les objectifs étaient la création d'une culture du développement communautaire ; *éducation à la citoyenneté : un pas vers la construction de la paix et du développement (2003-2006)* qui souligne l'importance du rôle de l'université catholique dans l'apprentissage des attitudes conduisant à la paix ; *le dialogue inter-religieux*, réseau international de la FIUC dont une des recherches est la contribution à la construction de la justice du développement et de la paix ; *enseignement et éducation*, un groupe de plusieurs ONG qui depuis deux ans axe sa recherche sur l'éducation à la rencontre de l'autre, chemin de la paix.

Les **bénéficiaires** sont toutes les personnes avec et pour lesquelles ces recherches sont menées, c'est-à-dire les universitaires, les étudiants, les milieux où sont insérés les universités, la société dans son ensemble. Comme indiqué plus haut, ces activités sont menées dans les différentes régions du monde, partout où des universités catholiques sont impliquées dans ce travail.

Les **ressources** proviennent du CCR, des universités elles-mêmes et de subventions externes.

Les **difficultés** proviennent toujours des différences inhérentes à la diversité culturelle qui impliquent des variantes historiques, sociales, politiques et économiques, souvent très importantes et qui peuvent rendre difficile la mobilisation des partenaires autour d'objectifs prioritaires communs. S'ajoutent aussi les difficultés liées à l'insuffisance des moyens et des pratiques des nouvelles technologies (surtout du côté africain).

Ce sont surtout les domaines de **l'éducation** et de la **mise en réseau** qui sont privilégiés.

II – Progrès généraux vers une culture de la paix

Constater des progrès se fait sur le long terme. Mais on peut déjà affirmer que la volonté de respecter tous les droits de l'homme et de promouvoir ce respect est omniprésent chez tous nos bénéficiaires. Par ailleurs, ils sont de plus en plus sensibles aux problèmes de la paix et de la sécurité internationale.

Les obstacles sont surtout dûs au manque d'information et d'éducation ainsi qu'au manque d'ouverture à la différence sous tous ses aspects. Les intérêts, les agissements des gouvernements imposent souvent aux peuples, pour des raisons de pouvoir, une vision du monde et de l'autre fabriquée de toute pièce, au service d'une idéologie qu'ils veulent imposer.

Tous les projets sont **évalués** selon les critères d'évaluation universitaire ; aujourd'hui ce sont encore des évaluations à court terme.

III – Partenariats et coopération

Les universités engagées ont créé sur place des **partenariats** avec d'autres universités, avec des ONG, avec les organes gouvernementaux et la société civile. Pour information, on peut consulter le site web de la FIUC.

IV – Engagement en vue de nouvelles actions ou initiatives et nouvelles orientations pour la poursuite de la décennie.

Deux axes préférentiels ont été choisis :

- la poursuite de la réflexion dans le domaine international de l'éducation au regard de la mondialisation ;
- les problématiques liées aux migrations : comment les migrations peuvent-elles contribuer positivement au développement et de ce fait à la justice et à la paix.

Les domaines qui nous paraissent importants :

- la culture de la paix par l'éducation
- favoriser la participation démocratique.

Une promotion d'une culture de la paix pour les 5 prochaines années devrait se faire par la consolidation des efforts touchant à l'éducation et la formation en alphabétisation et éducation pour tous.

Pr Mgr Guy-Réal Thivierge,
Secrétaire Général.

Paris, le 11 mars 2005.